

nombre d'employés de Radio-Canada, de même que le texte de l'opinion du membre dissident du Conseil, peuvent s'obtenir sur demande.

2. Il n'est pas nécessaire de prendre une telle mesure puisque la loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail prévoit que le Conseil canadien des relations ouvrières doit, dans le cas de toute demande en accréditation, déterminer si l'unité dont il est question dans la demande constitue une unité apte à engager des négociations collectives. L'unité appropriée peut être soit un groupe de salariés d'un même employeur, un groupe d'hommes de métier, un groupement à caractère tech-

nique, un groupe de travailleurs dans un établissement industriel ou tout autre groupement.

TAUX D'INTÉRÊT PRÉVUS PAR LA LOI
NATIONALE SUR L'HABITATION

Question n° 310—**M. McCleave:**

Quels étaient les différents taux d'intérêt sur les hypothèques conformément aux termes de la Loi nationale sur l'habitation en a) 1955, b) 1960 et c) 1965?

L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail): Les divers taux d'intérêt exigés pour les prêts hypothécaires consentis aux termes de la Loi nationale sur l'habitation en a) 1955 b) 1960 c) 1965 sont indiqués dans le tableau qui suit.

Période	Prêts assurés	Prêts aux compagnies à dividendes limités	Prêts aux universités	Prêts pour l'épuration des eaux-vannes	Prêts aux provinces pour des logements publics
	(Partie I)	(Art. 16-16A)	(Art. 36B)	(Art. 36F)	(Art. 35D)
	%	%	%	%	%
1955—Janvier.....	5.50	3.750	—	—	—
Février-Décembre.....	5.25	3.500	—	—	—
1960—Janvier-Septembre.....	6.75	5.875	—	—	—
Octobre-Novembre.....	6.75	5.125	—	—	—
Décembre.....	6.75	5.125	5.125	5.125	5.125
1965—Janvier-Décembre.....	6.25	5.375	5.375	5.375	5.375

RÉUNION DE M. KEITH DAVEY ET DU SOUS-MINISTRE DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'IMMIGRATON

Question n° 332—**M. Nasserden:**

1. Le sous-ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration a-t-il conféré, au cours de la première semaine de janvier de cette année, avec M. Keith Davey?

2. Quel était l'objet de cette rencontre?

M. John C. Munro (secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration): 1. Non.

2. Ne s'applique pas.

«LA CHAUSSÉE DE L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD
—EMPLOI DES INSULAIRES

Question n° 342—**M. MacDonald (Prince):**

Combien d'habitants de l'île du Prince-Édouard travaillent présentement pour la *Diamond Construction Company* aux premiers travaux d'approche de la chaussée de l'île du Prince-Édouard?

L'hon. G. J. McIlraith (ministre des Travaux publics): La compagnie *Diamond Construction Company* m'informe qu'au meilleur de leur connaissance, aucun de ses employés, travaillant actuellement aux premiers travaux d'approche de la chaussée de l'île du Prince-Édouard, ne réside dans l'île du Prince-Édouard.

TRIFURCATION DU FRASER

Question n° 345—**M. Mather:**

A-t-on décidé de commencer les travaux de trifurcation du fleuve Fraser en 1966?

L'hon. G. J. McIlraith (ministre des Travaux publics): Oui.

L'OFFICIER RAPPORTEUR DE LA CIRCONSCRIPTION DE PORTNEUF

Question n° 349—**L'hon. M. Ricard:**

1. Quels sont le nom et l'adresse de l'officier rapporteur de la circonscription de Portneuf?

2. Depuis quelle date remplit-il cette fonction?

3. Par qui a-t-il été recommandé pour cette charge?

L'hon. Judy V. LaMarsh (secrétaire d'État): 1. M. Guy Renaud, 106 boul. Jacques-Cartier, Donnacona (Québec).

2. Il a été nommé le 28 juillet 1965.

3. Aucun renseignement.

DÉPENSES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL—
BARRAGE DU BRAS SUD DE LA
SASKATCHEWAN

Question n° 356—**M. McLelland:**

Quel est, à ce jour, le total des dépenses du gouvernement fédéral pour le projet d'irrigation et le barrage du bras sud de la rivière Saskatchewan?

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Agriculture): La dépense totale, faite jusqu'au 31 décembre 1965, par le gouvernement fédéral en rapport avec les travaux du bras sud de la Saskatchewan, s'élève à \$106,029,378. Ce montant comprend les frais partageables et non partageables. Relativement à la portion partageable, la province de la Saskatchewan a remboursé au gouvernement du Canada son obligation au montant de \$19,877,100.